

# Sylviculture douce et préservation des forêts : deux démarches complémentaires

Depuis quelques années, l'intérêt de la société civile envers les enjeux forestiers va grandissant. D'une part, la sensibilité du public et ses exigences en matière de traçabilité du bois sont alimentées par nombre de supports médiatiques (émissions, revues...) dénonçant des pratiques scandaleuses ou, au contraire, montrant des expériences de forêts gérées durablement. D'autre part, de plus en plus d'acteurs œuvrent à la préservation de forêts à fort enjeu écologique, parmi lesquelles les vieilles forêts.

Coupes à blanc remplaçant des forêts feuillues par des monocultures de résineux, installation de grands groupes (méga-scieries, unités de bois énergie, biocarburants, mainmise de coopératives forestières) étouffant la foresterie locale, mobilisant les subventions, détruisant les écosystèmes en place... Ces réalités sont dénoncées depuis quelques années au quotidien, tant par les grands médias, comme le journal *Le Monde*, que par des médias alternatifs.

Face à ces méthodes, des collectifs s'organisent, dénoncent, bloquent des projets, mais aussi créent des solutions plus respectueuses, tant en matière de sylviculture éthique que de préservation de forêts à haute valeur environnementale.

## La forêt attaquée de toutes parts

Le projet de « stratégie pluriannuelle de renouvellement forestier » a été présenté par le gouvernement le 11 mai 2023. Cette stratégie

concentrera l'essentiel des moyens destinés à la forêt dans les dix ans à venir. Le plan vient traduire l'ambition de planter 1 milliard d'arbres et de « renouveler » 10 % de la forêt française en dix ans pour son adaptation au changement climatique.

La très grande majorité des citoyen·nes, qui ignore tout de la politique forestière, pourrait s'en réjouir : on va renouveler la forêt.

Malheureusement, cette culture de la forêt est principalement calquée sur l'agri- ■■■



**Avec ce poisson, j'ai tout bon !**



Riche en oméga 3  
et protéines



✓ PRÉSERVER ma santé\*  
✓ RESPECTER l'environnement  
✓ SOUTENIR l'emploi local

**J'ai choisi !**

NOUVEAU

Débarqué et préparé  
en Bretagne



**PÊCHE RESPONSABLE**  
Démarche contrôlée par  
un organisme indépendant

EXCLUSIVEMENT EN MAGASIN BIO

f @ pharedeckmuhl.com

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière - [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr)  
\*Le thon est riche en protéines qui contribuent au maintien de la masse musculaire.

3 rue des conserveries - 29100 Douarnenez SAS au capital de 26 284 864 € - R.C.S Quimper 443 146 873  
Siret 443 146 873 00023 - NAF 1020Z - TVA FR 50 443 146 873 - articles R. 123-237 et R. 123-238 du Code de commerce

■ ■ ■ culture intensive. La forêt est coupée à blanc, avant que ne soient replantés des semis en ligne, qui lorsqu'ils auront atteint l'âge adulte ne laisseront pas pénétrer la lumière au sol. La biodiversité y est quasi nulle.

Un « Avis critique des ONG sur la stratégie pluriannuelle de renouvellement des forêts 2023-2033 », rédigé par sept ONG dont FNE, le WWF, Réserves naturelles de France et l'UICN, alerte sur les déséquilibres du plan au regard des enjeux et des crises, notamment climatique et de biodiversité auxquelles il prétend pourtant répondre.

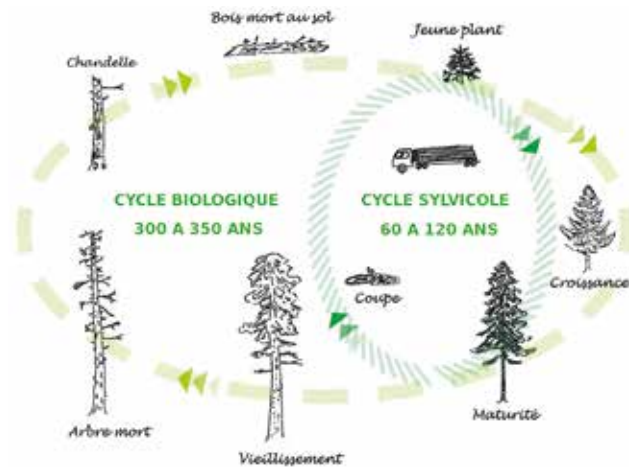
Ce rapport dénonce notamment la mesure suivante : à partir de 20 % d'arbres morts, un peuplement serait jugé dépérissant. Il pourrait alors être rasé et replanté, subventions publiques à l'appui. Les ONG demandent à ce que le chiffre soit relevé à 40 %, accompagné d'un diagnostic pour justifier que le peuplement n'est pas améliorable par des travaux sylvicoles.

Par exemple, actuellement, de nombreuses forêts feuillues aux essences diversifiées montrent des dépérissements de frênes (atteints de chalarose) et/ou de châtaigniers (atteints du chancre) atteignant ce quota de 20 %. Pourtant, le maintien des éléments sains, essentiels pour la biodiversité et la résilience d'ensemble, devrait être privilégié.

Parallèlement à ces prévisions, et toujours au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, existent actuellement des méga-projets très inquiétants pour les forêts. Citons le projet E-CHO d'Élyse Energy dans les Pyrénées-Atlantiques, de plus de 2 milliards d'euros d'investissement. Son objectif est de décarboner le transport aérien en produisant du biokérosène à partir de biomasse forestière, avec un besoin en bois colossal : 500 000 t/an, et un rayon d'approvisionnement s'étendant jusqu'au Péri-gord et à la Méditerranée.

Un collectif de plus de 60 organismes (TPMF-PLC) s'est constitué contre ce projet présenté comme une alternative aux carburants fossiles, mais dont les conséquences seraient lourdes sur la biodiversité, les forêts, l'eau (les trois sites prélèveraient des quantités d'eau colossales, 973 m<sup>3</sup>/h) et, *in fine*, le climat.

Ailleurs dans le Sud-Ouest, le projet d'installation dans le Tarn du groupe industriel SIAT, possédant la plus grande scierie de France dans les Vosges, peut-être analysé comme un facteur de déséquilibre à la fois dans l'exploitation de la



Cycle biologique naturel vs cycle sylvicole.

© Frapna Ardièche

ressource forestière et dans l'écosystème des entreprises locales et régionales de sciage.

L'un des plus grands producteurs de panneaux de bois au monde, Swiss Chrono, prévoit quant à lui de s'installer dans le Lot-et-Garonne.

Les pressions sur la ressource bois s'accroissent, et nous sommes en amont de projets pouvant bouleverser l'intégrité des écosystèmes et amenuiser les services rendus par la forêt (protection des sols, filtration des eaux, biodiversité, etc.).

La forêt suivra-t-elle ? Quelles forêts pour nos enfants ?

### Pour une approche éthique de la gestion forestière

Nous avons besoin de bois, donc de forêts exploitées. Cherchant à concilier cette évidence avec l'équilibre des écosystèmes forestiers, de plus en plus d'acteurs s'engagent en forêts privées vers une sylviculture à faible impact environnemental.

De nombreux propriétaires et gestionnaires souhaitent la conserver la plus naturelle possible. Ils maintiennent l'ambiance forestière par un couvert permanent pour protéger les sols et le microclimat forestier. Ils pensent que les coupes rases d'une forêt qui se régénère naturellement devraient être une exception, et qu'il faudrait les limiter aux seules situations de crises sanitaires lorsqu'aucune autre solution n'est possible.

Ils réalisent des travaux sylvicoles à faible impact, et, le cas échéant, des plantations d'enrichissement d'essences provenant de la même région biogéographique.

En matière d'adaptation des forêts au changement climatique, « il ne s'agit pas de renoncer à agir, mais de le faire avec discernement, en se fixant comme boussole le maintien et la restauration des fonctionnalités des écosystèmes forestiers » (citation provenant d'un échange

de courriels dans le Réseau Forêt de FNE).

De nombreux organismes ont des approches sylvicoles respectueuses de l'écosystème, comme le Réseau des Alternatives forestières (RAF), Pro Silva ou l'association Futaie irrégulière, des débardeurs à cheval, des gestionnaires indépendants, des élus, et dans la transformation des bois, des SCOP de charpentiers, des scieurs fixes et mobiles... Des acteurs s'engagent partout, inscrivent leur activité dans le temps long de la forêt et la proximité. Un véritable tissu

alternatif existe, propose des rencontres et échanges d'expériences dans le milieu rural.

S'inscrivant en complément des initiatives visant une gestion forestière respectueuse, de nombreux organismes et particuliers agissent pour préserver, via l'évolution naturelle, des forêts déjà identifiées comme « cœurs de biodiversité » ou amenées à l'être à terme.

### La préservation des forêts est-elle nécessaire en France ?

Le fonctionnement naturel d'une forêt est, lui aussi, très mal connu du grand public. Il fait l'objet de nombreuses idées reçues, qu'il serait impossible de toutes détricoter dans un seul article.

Largement défrichée, la forêt représentait en France entre 7 à 8 millions d'hectares lors du « minimum forestier » vers 1820. Aujourd'hui, en raison de la profonde transformation de notre société et de l'exode rural, elle couvre 17 millions d'hectares, presque un tiers du territoire national. Mais ne nous y trompons pas, la superficie des forêts actuelles n'est pas en correspondance avec leur qualité écologique.

En France métropolitaine, 79 % des forêts ont moins de 100 ans et sont donc des forêts jeunes. Près de la moitié de la forêt française est composée de peuplements monospécifiques (une seule essence d'arbres). Le schéma ci-dessus montre la différence entre le cycle sylvicole, où l'arbre est coupé lorsqu'il a atteint le diamètre souhaité par le forestier (diamètre d'exploitabilité), et la continuation du cycle biologique naturel, menant à des stades matures qui représentent environ 50 000 hectares estimés en France (sur 17 millions d'hectares !). Ces forêts ont toutes en commun d'héberger une biodiversité très riche, qui devrait être commune, mais qui est devenue rare, voire menacée, liée aux stades âgés de la forêt. ■ ■ ■

■ ■ ■ Une forêt laissée à son évolution naturelle et qui accomplit la totalité de son cycle biologique naturel, de l'ordre de 300 à 350 ans (cycle sylvigénétique pour une hêtraie sapinière pyrénéenne), est appelée « vieille forêt ». La libre évolution constitue le mode de gestion privilégié pour maintenir et reconstituer des forêts à caractère naturel sur le long terme et assurer la quiétude des espèces qui les peuplent.

Toute forêt aux essences autochtones laissée à sa libre évolution (soustraite à l'exploitation forestière de manière pérenne) devient en principe, à terme, une vieille forêt.



Vieille forêt de montagne, Pyrénées.

© Philippe Falbet

### L'exemple pyrénéen

C'est dans les Pyrénées qu'ont été inventoriées le plus de vieilles forêts en France (plus de 10 000 hectares), avec un abandon de l'exploitation qui peut dater des derniers carbonnages du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Majoritairement en forêt publique, ces boisements se situent en règle générale sur de fortes pentes de versant nord, dans des zones accidentées et inaccessibles. Le plus grand « patch » est de 287 hectares. Ils sont préservés de fait par des cours du bois encore assez bas (le hêtre notamment) corrélés aux difficultés d'accès. Dans le piémont, les vieilles hêtraies-chênaies, elles, sont plus accessibles, avec une essence, le chêne, pour laquelle la demande est plus forte que l'offre, et des prix qui ont doublé en quelques années. Une véritable course contre la montre existe pour ces vieilles forêts, plus petites et plus rares qu'en montagne, pour les préserver.



Une forêt laissée à son évolution naturelle devient mature lorsqu'elle accomplit la totalité de son cycle biologique naturel, de l'ordre de 300 à 350 ans. On l'appelle alors « vieille forêt ».

Les vieilles forêts ne bénéficient que très rarement d'une protection efficace, et la plupart d'entre elles peuvent être déstructurées en un clin d'œil, par simple décision de gestion forestière.

Les vieilles forêts sont, sauf exception, en très bonne santé écologique et il est fort pro-

bable qu'elles seront parmi les plus résilientes au changement climatique. À ce sujet, dans *Raviver les braises du vivant* chez Actes Sud, Baptiste Morizot a écrit : « Dans le contexte de changements climatiques brutaux à venir, les lieux de libre évolution sont une leçon de choses : ils nous apprennent de quoi est capable un milieu dans toute sa fonctionnalité. »

### Initiatives prometteuses pour le Massif pyrénéen

Aujourd'hui, les acteurs menant les politiques publiques en Occitanie reconnaissent le fort intérêt écologique des vieilles forêts pyrénéennes, et sont pour certains engagés dans des programmes de préservation.

Véritable courroie de transmission entre la société civile, les propriétaires, la filière bois et les institutions, l'Observatoire des forêts des Pyrénées centrales est porté par l'association Nature en Occitanie. Il accompagne aujourd'hui les acteurs du territoire, mène des

actions de sensibilisation, contribue à l'inventaire des vieilles forêts de montagne et de plaine, en préserve grâce à l'acquisition foncière et à la mise en place d'Obligations réelles environnementales. Son rayon d'action s'étend aux trois départements des Pyrénées centrales (65, 31, 09) et au sud du Gers.

Un autre organisme moteur dans la préservation des vieilles forêts est le Conservatoire d'Espaces naturels d'Occitanie. Il acquiert également de vieilles forêts en plaine comme en montagne, pour les laisser en évolution naturelle sur le très long terme.

### Pour finir...

Le changement de société a déjà lieu. Il appelle une politique forêt-bois de long terme, une sylviculture respectueuse de la complexité des écosystèmes, la préservation de forêts à fort enjeu écologique telles les vieilles forêts, et d'arbres vénérables qui émerveillent et ressourcent tant le forestier que le promeneur ■



#### Philippe Falbet.

Président du fonds Forêts préservées\*.

Auteur du site

[www.vieillesforets.com](http://www.vieillesforets.com).

Prestataire de Nature en

Occitanie, pour l'Observatoire des forêts des Pyrénées centrales.

Membre du Réseau Forêt de FNE.

\* Les propos présents dans cet article n'engagent que Forêts préservées et ne peuvent être assimilés aux autres organismes cités.

## Fonds de dotation Forêts préservées

Créé en 2019, le fonds de dotation Forêts préservées est totalement indépendant, constitué de dix membres bénévoles passionnés, dont certains ont des engagements professionnels au cœur du sujet dans les Pyrénées. Fonctionnant uniquement grâce à des dons, le fonds nécessite actuellement le soutien de tous ceux et celles qui se sentent sensibles à cette cause (les dons ouvrent à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant versé), il préserve actuellement plus de 110 hectares sur 11 sites, et plusieurs vieilles forêts de montagne, avec de nombreux projets en cours.

L'action de cet organisme s'inscrit en complémentarité avec d'autres initiatives sur la chaîne pyrénéenne : la Réserve naturelle régionale du Montious, dans les Hautes-Pyrénées, préserve 173 hectares de vieille forêt ; la réserve de la Massane, 330 hectares dans les Pyrénées-Orientales, où plus de 8 000 espèces, faune-flore-fonge confondus, ont été inventoriées à ce jour ; des Réserves biologiques intégrales ont été créées par l'ONF ; des propriétaires particuliers et des élus s'engagent.

L'existence potentielle d'une trame de forêts âgées le long de la chaîne pyrénéenne, reconnue, préservée de l'exploitation forestière, pourrait à terme devenir une réalité. Elle dépendra de la sensibilité et des décisions des acteurs en présence dans les prochaines décennies.

[www.foretspreservees.com](http://www.foretspreservees.com)